



Situation économique et défaillances d'entreprises : Bilan 2024 et perspectives

Conférence de presse
8 janvier 2025



Alain TOURDJMAN

Directeur Études et Prospective
Groupe BPCE



Julien LAUGIER

Economiste
Groupe BPCE

- 01** **Conjoncture macroéconomique des entreprises**
- 02** **Bilan des défaillances en 2024 : l'une des pires années depuis 2009**
- 03** **Des perspectives encore dégradées en 2025**

| 01

Conjoncture macroéconomique des entreprises



L'activité ralentit et l'emploi montre des signes de fragilité

Le secteur des services résiste mais l'industrie et la construction reculent

○ Une situation économique peu allante :

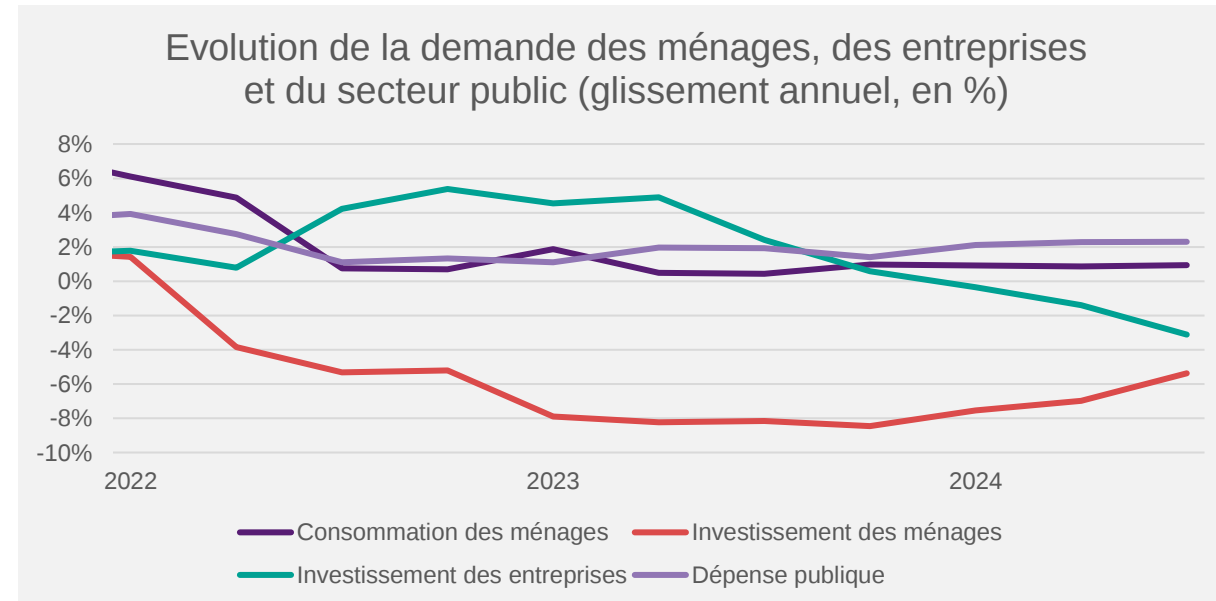
- Une croissance très moyenne (+1,1% en 2024) : le dynamisme de l'activité dans les services (y compris du secteur public) surcompense le recul dans l'industrie et la construction
- L'emploi privé progresse faiblement (+47 000 emplois sur un an) ...
 - Soit un plus bas depuis le T2 2015 (hors covid)
 - L'intérim recule nettement (-39 000 sur un an)

○ Une croissance qui résiste dans l'ensemble malgré les incertitudes:

- **(++)** Tiré par la dépense publique et le commerce extérieur
- **(+)** Légère progression de la consommation des ménages
- **(-)** L'investissement privé (ménages et entreprises) recule très nettement

+1,1% de
croissance
économique en
France en 2024

+47 000
emplois créés sur
les 12 derniers mois
(secteur privé)



Données : Insee ; calculs : BPCE

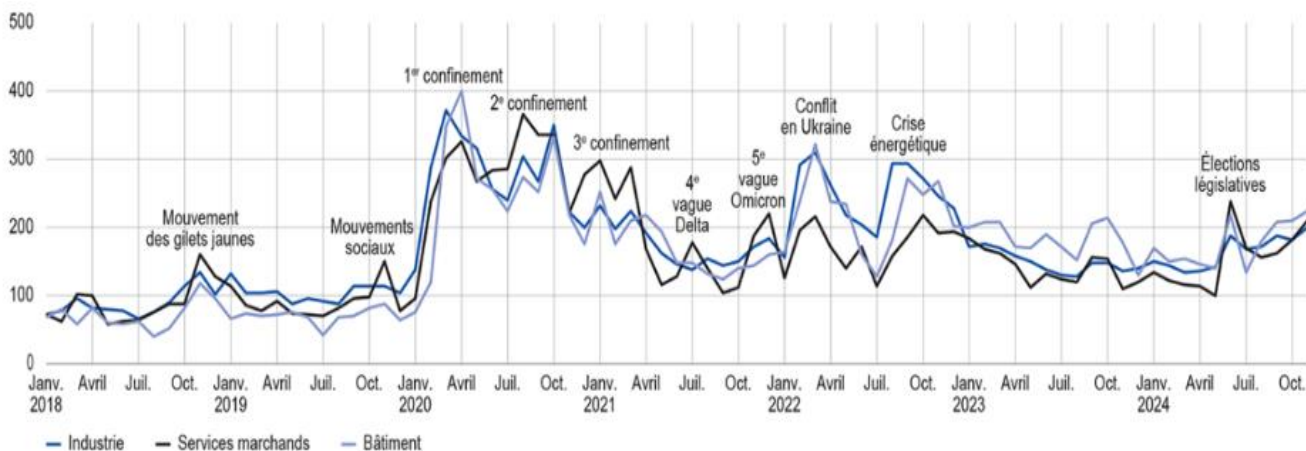
Un fort impact des incertitudes sur les entreprises

Une succession de chocs depuis 5 ans et une incertitude quasi constante

Le moral des chefs d'entreprises est morose :

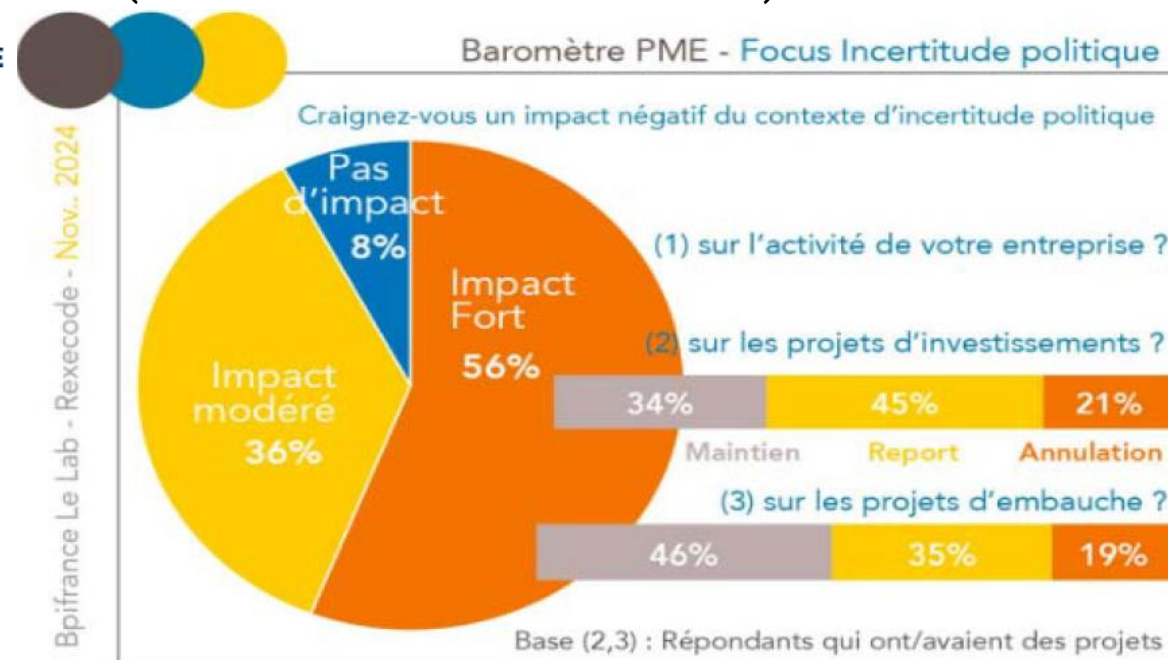
- Pessimisme des chefs d'entreprises perceptible dans les enquêtes de conjoncture (Insee, BdF et PMI)
- Rebond de l'indice de l'incertitude depuis la dissolution selon la Banque de France
- 56% des TPE-PME craignent un fort impact de « l'incertitude en termes de politique économique sur leur activité » → Une remise en cause des projets de croissance (investissement, embauches...)

INDICATEUR D'INCERTITUDE DANS LES COMMENTAIRES DE L'ENQUÊTE MENSUELLE DE CONJONCTURE (EMC)
(données brutes)



Note : La valeur de référence est fixée à 100 et correspond à la valeur autour de laquelle fluctue l'indicateur en période normale.

Source : Banque de France, EMC décembre 2024



Bpi Le Lab – Rexecode – Novembre 2024

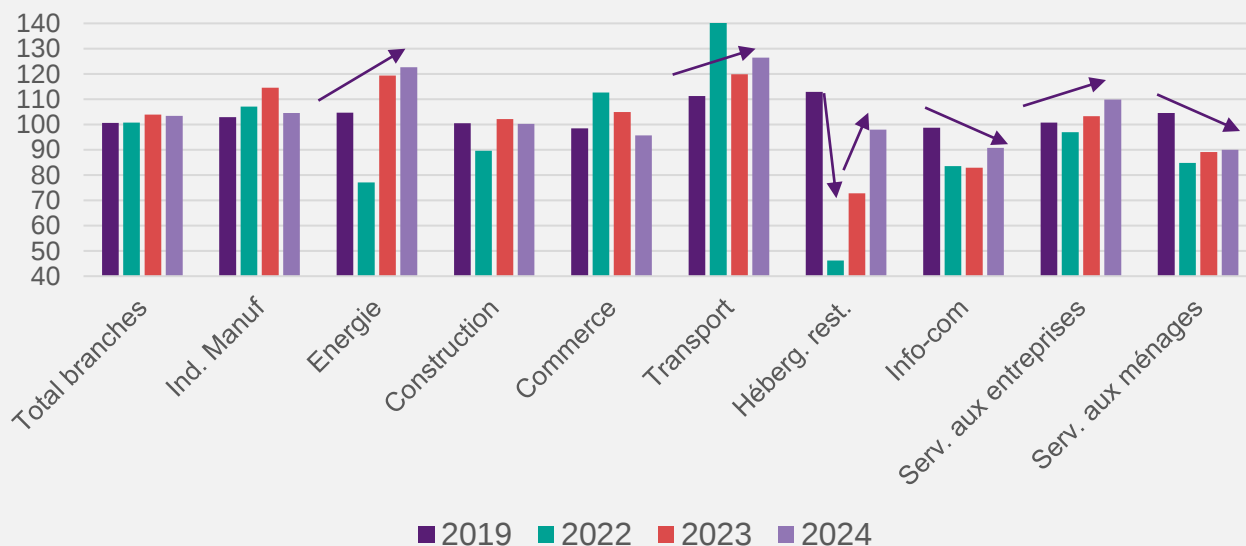
Pas d'érosion des marges dans l'ensemble ...

... sauf dans les services et pour les plus petites entités qui sont plus impactées

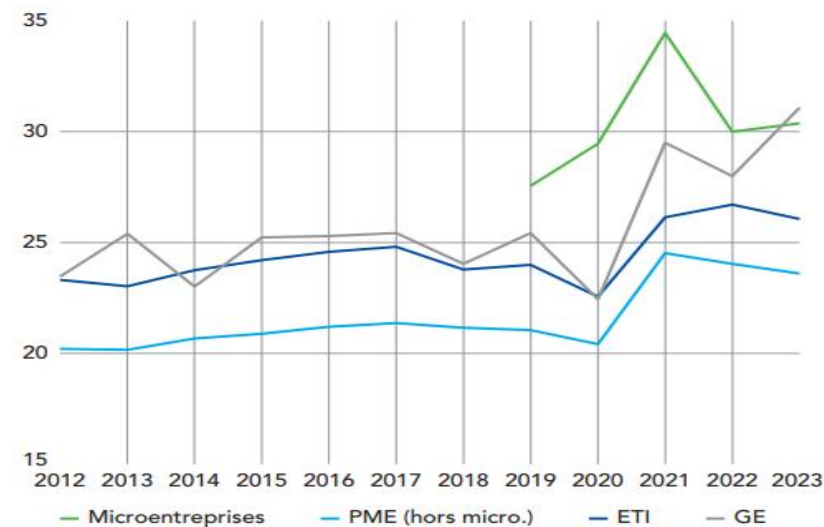
- Des marges satisfaisantes au niveau macroéconomique (~32% selon l'Insee) mais des disparités :
 - selon les **secteurs** : plus forte pression dans les secteurs serviciels (notamment restauration, services aux ménages)
 - selon la **taille des entreprises** : pression forte sur les plus petites entités et moindre sur les plus grandes (taux de marge de **24% pour les PME** selon la BdF)

Toutes tailles d'entreprises (Insee)

Evolution du taux de marge des entreprises par secteurs
(base 100 = 2018)



Taux de marge des entreprises, par taille (Banque de France)



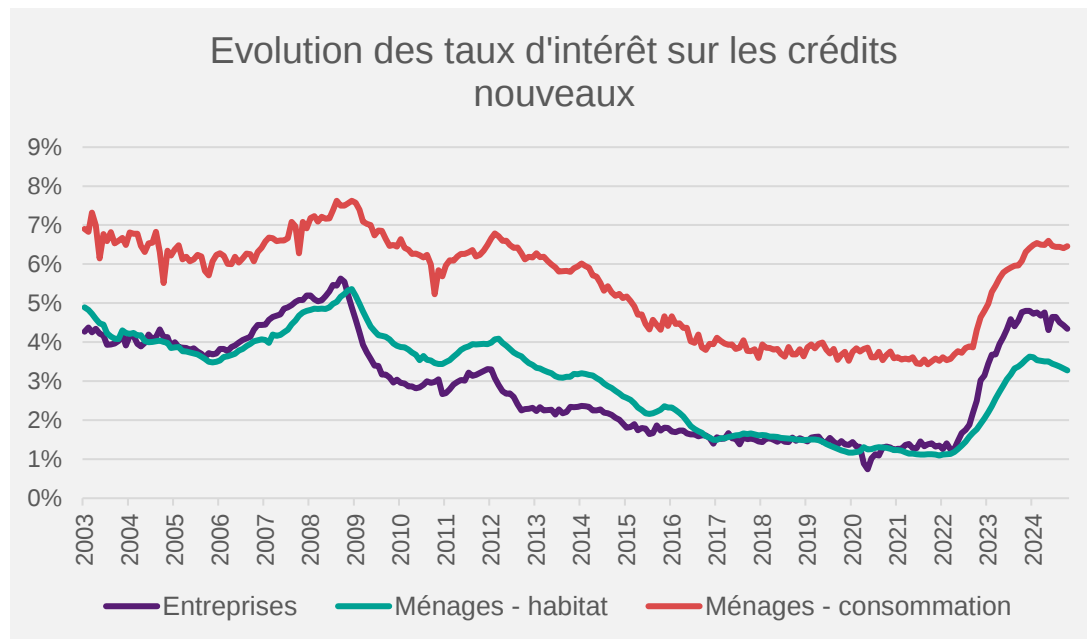
Note : Le taux de marge est défini comme le rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Source : Banque de France, base FIBEN, octobre 2024.

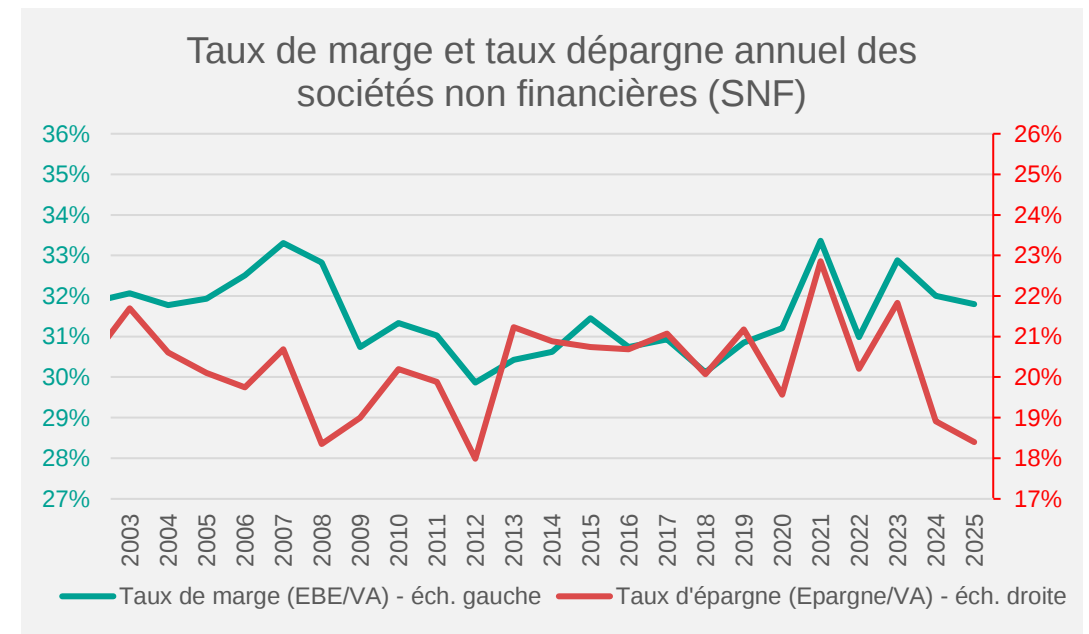
Une charge financière qui pèse sur les débouchés et les profits

Le poids net des intérêts est passé de 1% en 2019, à 2,4% en 2023, à 4,4% de la VA en 2024

- Hausse du coût de financement pour les entreprises (hausse des coûts et difficultés de financement) et pour les ménages (entraînant des contraintes pour les achats importants et leur projet immobilier)
- Les délais de paiements s'allongent et les retards de paiement sont plus fréquents (Altarès et Coface)
- Les profits (taux d'épargne) évoluent plus négativement que les taux de marge et retrouvent les points bas de 2008 et 2012



Données : Banque de France



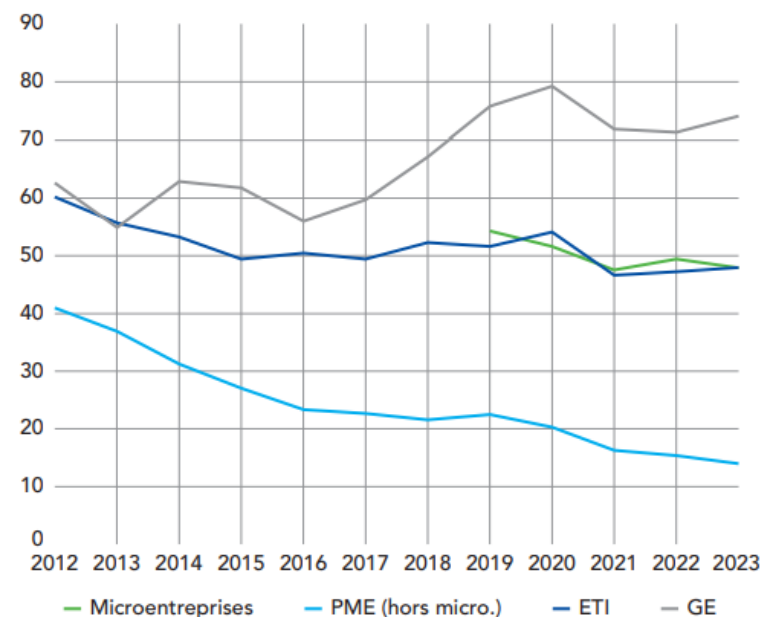
Données : Insee ; Calculs : BPCE

TPE-PME : un désendettement qui se poursuit ...

... au risque de limiter leur capacité à se développer

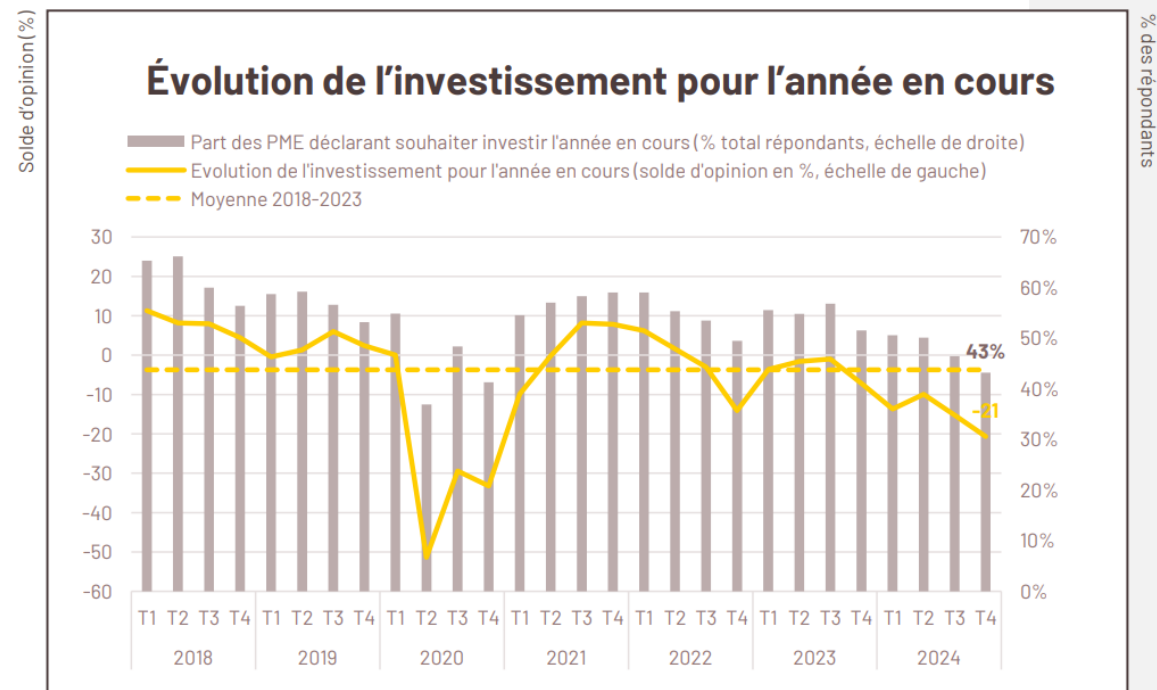
- Les TPE-PME se sont massivement désendettées depuis la crise de 2008-09, contrairement aux ETI et grandes entreprises
- L'investissement des TPE-PME recule à un niveau inférieur à l'avant covid selon le baromètre Bpi-Rexecode : un risque pour la croissance future ?

Taux d'endettement net des entreprises. par taille



Notes : Taux d'endettement brut = endettement financier / capitaux propres. Taux d'endettement net = (endettement financier – trésorerie) / capitaux propres.

Source : Banque de France, base FIBEN, octobre 2024.



Base : Ensemble des répondants
Source : Bpifrance Le Lab / Rexecode

| 02

Bilan des défaillances en 2024 : le rattrapage se confirme



Les défaillances continuent de progresser au 4^e trimestre 2024

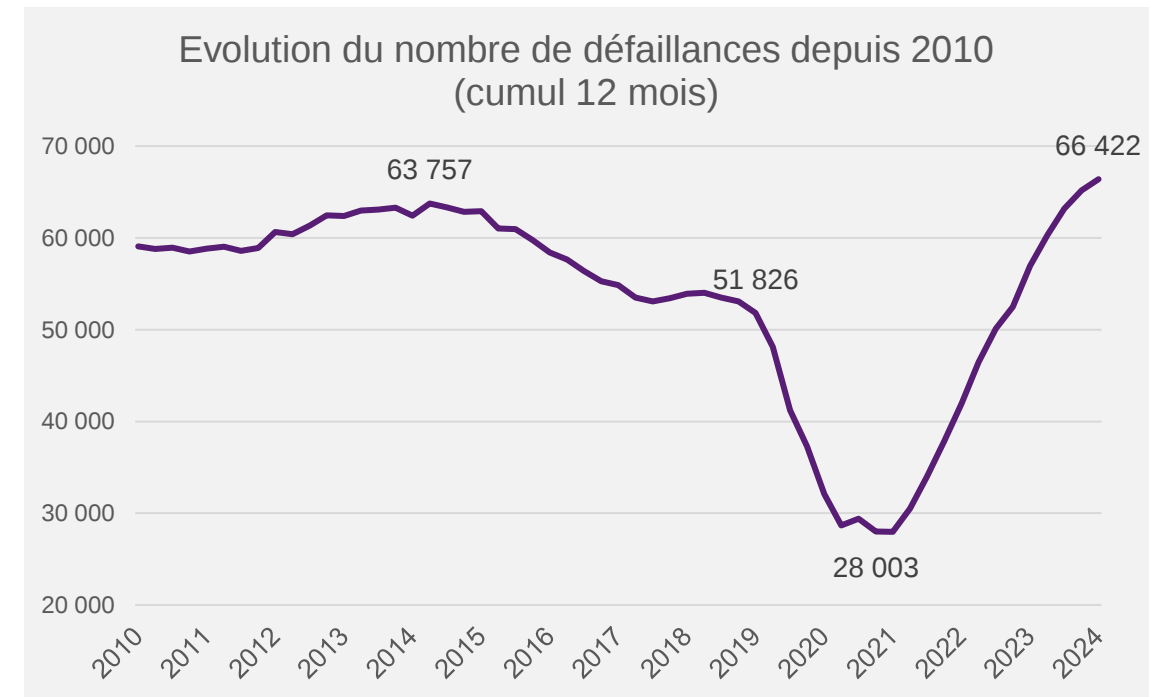
... et atteignent un plus haut niveau depuis au moins 15 ans

○ Un tournant depuis la fin 2023 :

- Ralentissement économique (sans récession)
- Impact inflationniste sur les marges et l'activité
- Hausse des taux : financement plus difficile
- Remboursement des PGE
- Reprise des recouvrements Urssaf depuis un an

- ➔ Un record depuis 2010 mais un nombre global à relativiser...
- ➔ avec un rattrapage limité des défaillances évitées de 2020 à 2022...
- ➔ **Mais de nombreux points d'alerte !**

66 422 défaillances d'entreprises en France en 2024 (+28% par rapport à 2019)



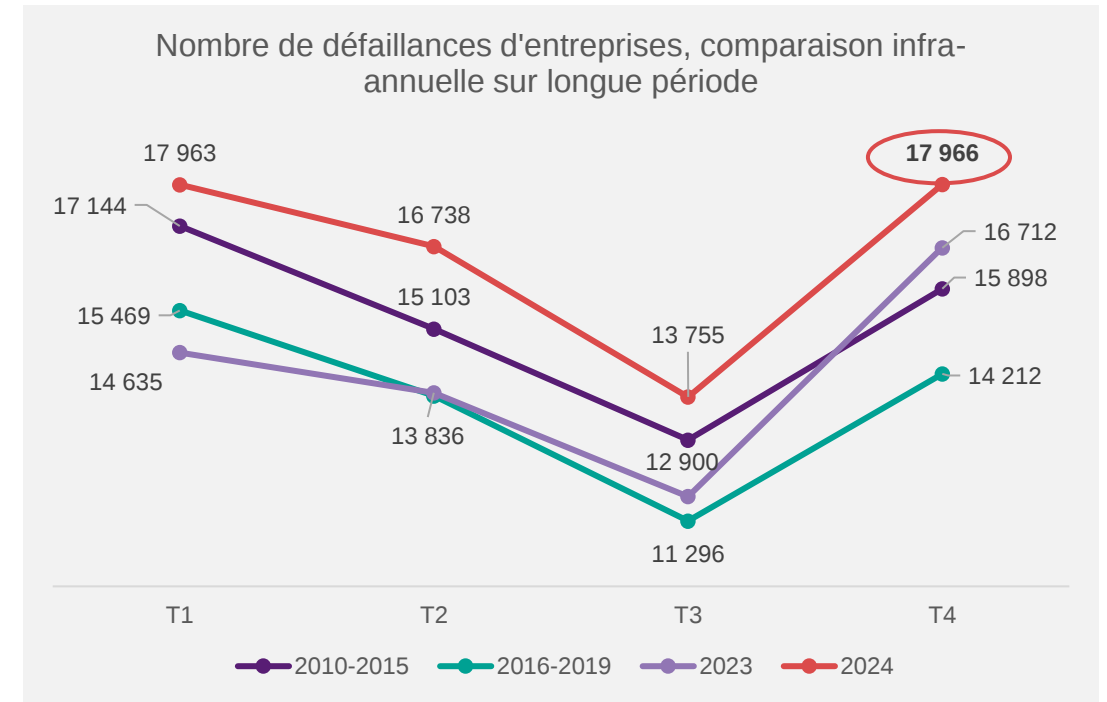
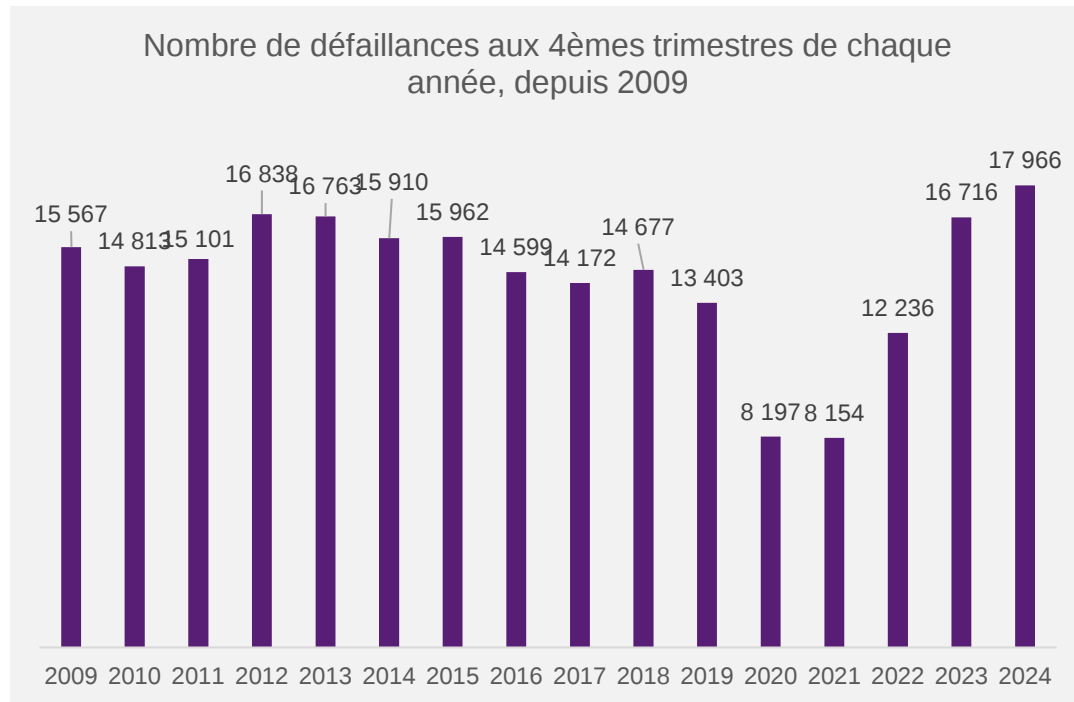
Source : BPCE L'Observatoire

Signaux d'alerte (1/6) : une aggravation qui se poursuit

... et une accélération par rapport aux précédents trimestres

17 966 défaillances d'entreprises en France au T4 2024 → un nouveau record pour un 4^e trimestre

- Normalisation aux T2 et T3 2023 : retour à un niveau « normal » de défaillances
- Puis rattrapage qui s'accroît depuis le T4 2023 → des défaillances (très) supérieures à la période « défavorable » 2010-2015



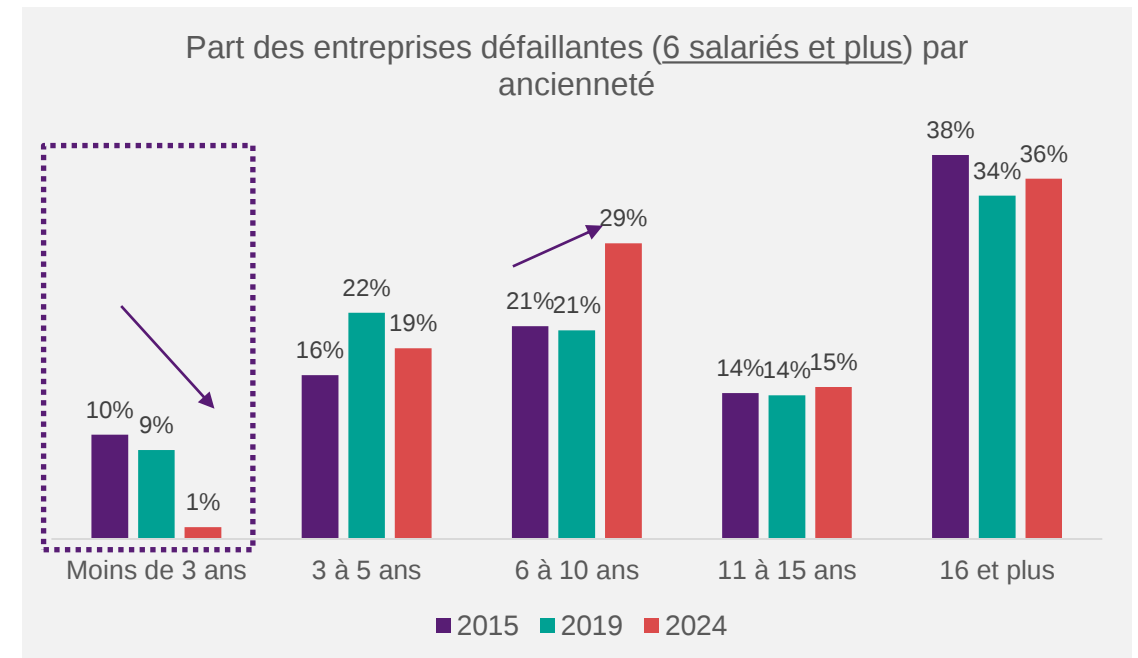
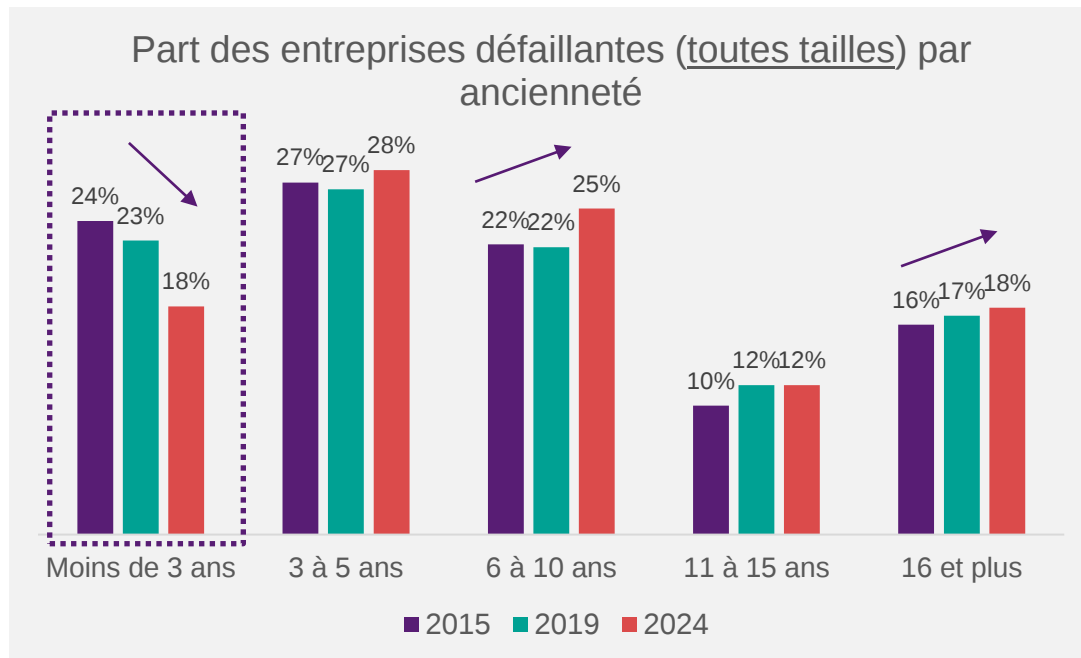
Signaux d'alerte (2/6) : pas d'« effet créations »

Seulement 18% des défaillances sont des néo-entreprises

Parmi les 66 422 défaillances (12 derniers mois),
seules 18% d'entre elles ont été créées
récemment (moins de 3 ans)

La situation est encore plus franche s'agissant
des PME

L'actuelle vague des défaillances n'est pas du tout alimentée par la vague des créations d'entreprises



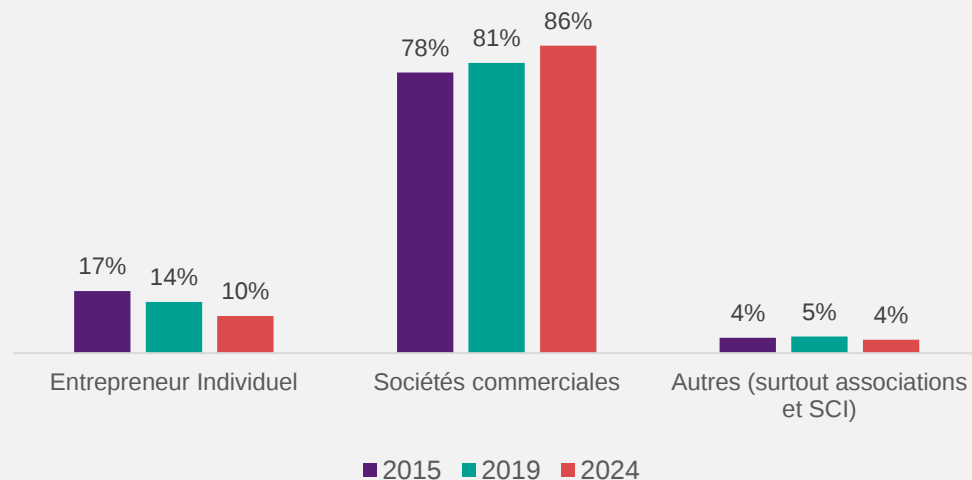
Explosion des défaillances de sociétés commerciales

Les entrepreneurs individuels sont moins touchés

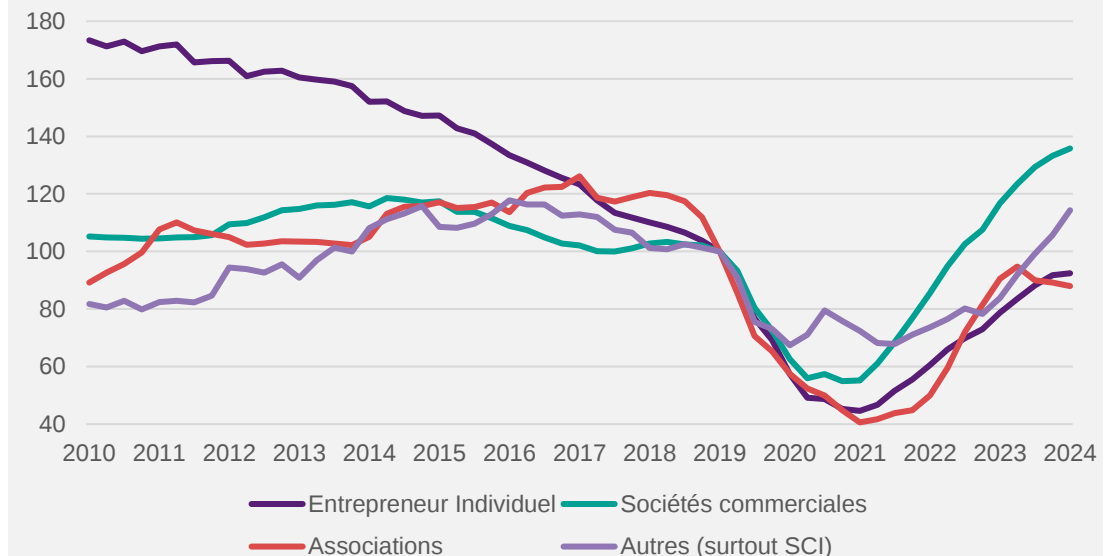
○ Le nombre d'EI (entreprises individuelles) défaillantes ne cesse de diminuer ... malgré des records de créations d'entreprises individuelles (environ 800 000 par an depuis 2021) :

- 6 855 EI en défaut en 2024 → -8% par rapport à 2019
- 57 051 sociétés commerciales (SARL, SAS, SA) → +36% par rapport à 2019
- 2 516 autres formes juridiques (associations, SCI, ...) → +5% par rapport à 2019

Répartition des entreprises défaillantes par nature juridique



Evolution des défaillances d'entreprises, par nature juridique (base 100 = 2019)



Source : BPCE L'Observatoire

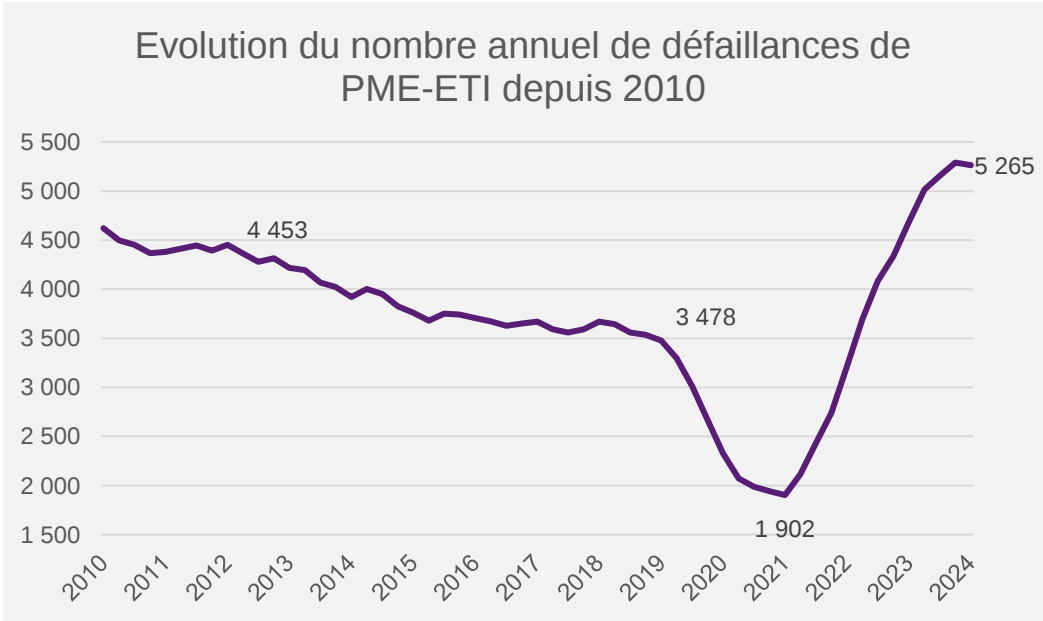
Signaux d'alerte (3/6) : des différences de taille

Les défaillances de PME-ETI à un sommet !

- ⦿ Une différence de taille dans l'évolution des défaillances depuis fin 2023 :
 - **Plus petites entités** (moins de 3 salariés) : **niveau de défaillances encore limité mais en progression chaque trimestre**
 - **TPE** (entre 3 et 9 salariés) : **niveau de défaillances plutôt élevé**
 - **PME-ETI** : **niveau de défaillances très élevé**
- Au 4^e trimestre, les défaillances de PME-ETI se stabilisent à un record depuis au moins 2010

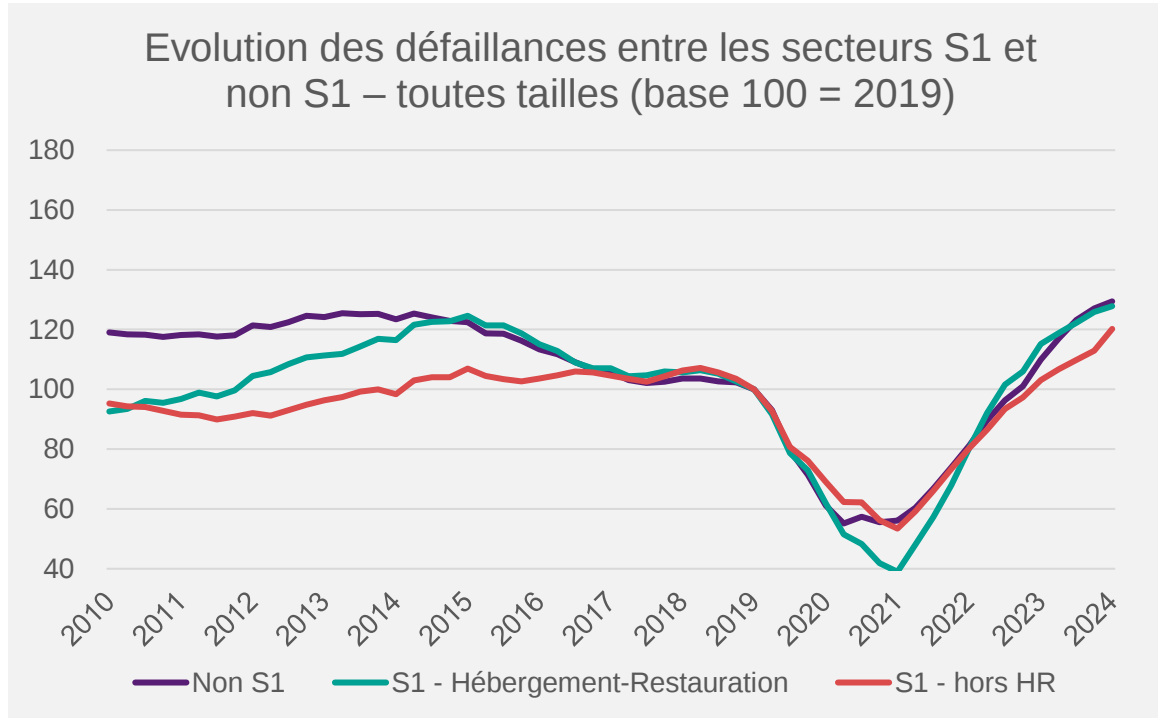
Nombre de défaillances d'entreprises par taille depuis 2019

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024 vs 2019
Moins de 3 salariés	37 131	22 997	20 098	29 050	38 528	46 433	+25%
3 à 9 salariés	11 198	6 726	5 949	9 690	13 727	14 724	+31%
- 3 à 5 salariés	7 731	4 573	4 032	6 552	9 190	9 899	+28%
- 6 à 9 salariés	3 467	2 153	1 917	3 138	4 537	4 825	+39%
PME-ETI	3 478	2 331	1 902	3 217	4 683	5 265	+51%
- 10 à 49 salariés	3 143	2 064	1 736	2 934	4 249	4 772	+52%
- 50 à 99 salariés	227	173	106	200	275	323	+42%
- Plus de 100 salariés	108	94	60	83	159	170	+57%
Total	51 826	32 075	27 960	41 972	56 970	66 422	+28%

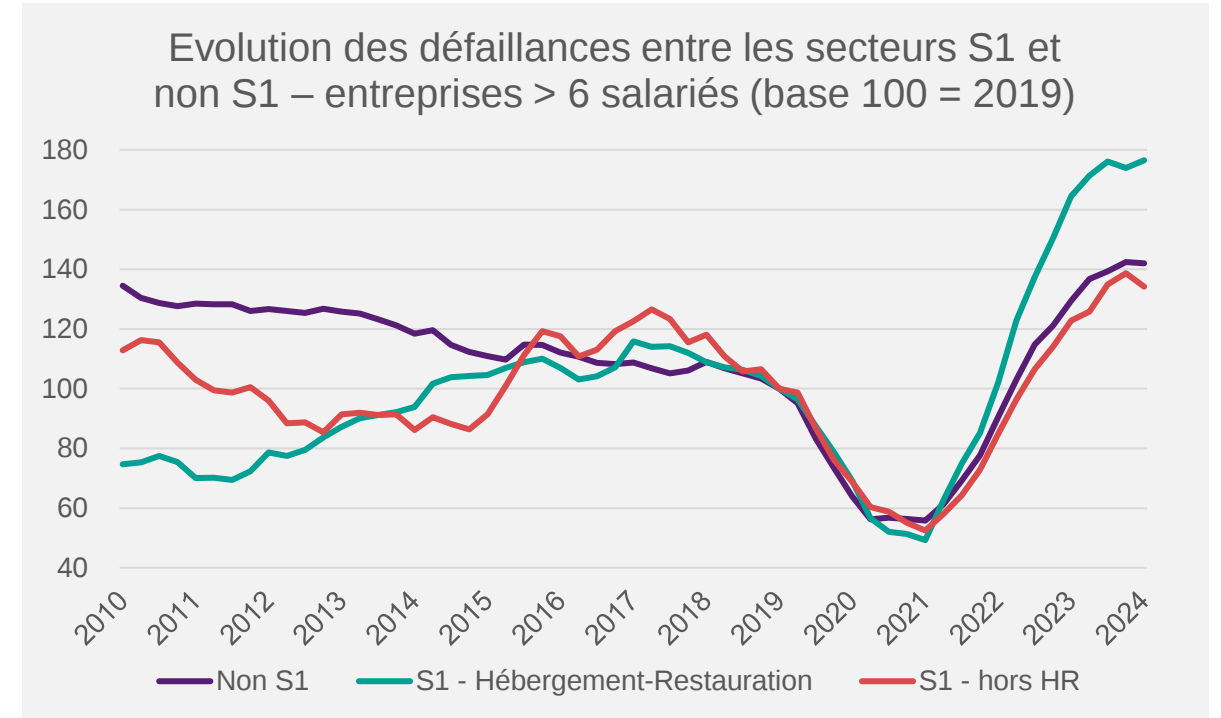


Les petites entreprises des secteurs S1* font moins défaut

En revanche les PME de l'hébergement-restauration sont en sur-défaut



Source : BPCE L'Observatoire



Source : BPCE L'Observatoire

* Pendant la crise de la COVID-19, le gouvernement français a classé certains secteurs d'activité comme "secteurs S1", notamment l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, l'événementiel, la culture, les transports (y compris les taxis), le sport et le commerce de détail non alimentaire. Ces secteurs, particulièrement touchés par les restrictions sanitaires, ont bénéficié de mesures de soutien spécifiques. Cette classification a permis d'orienter les aides financières pour aider ces secteurs à faire face aux impacts de la pandémie.

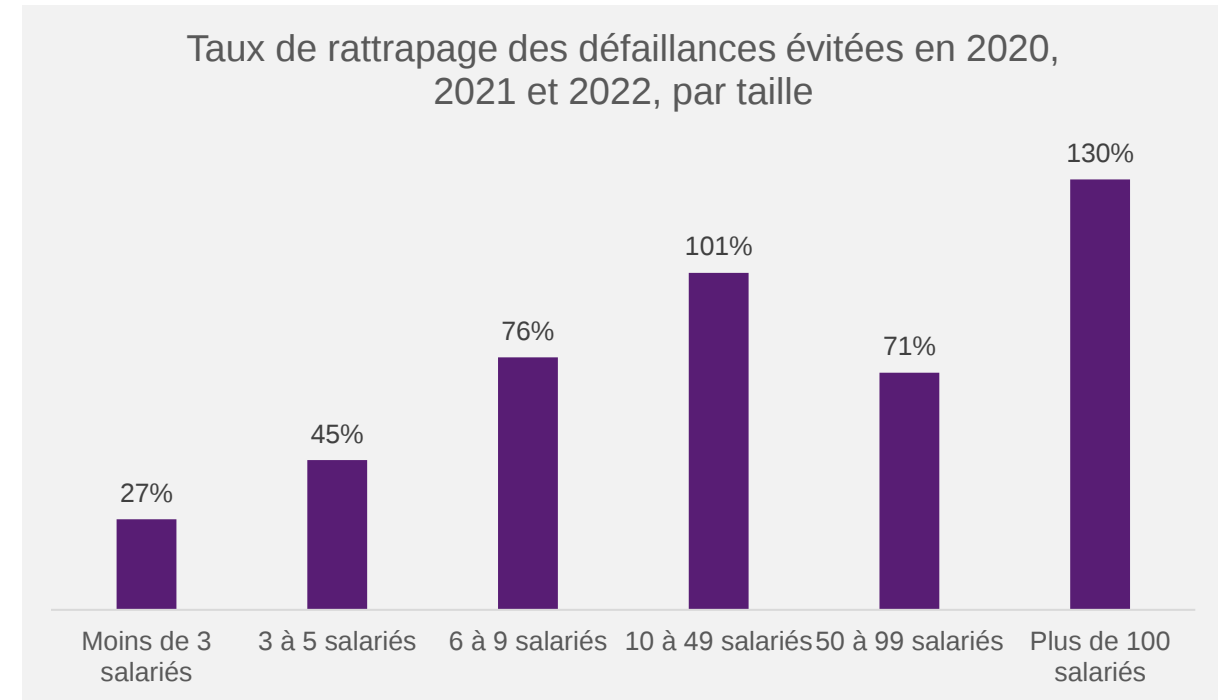
Les défaillances de PME-ETI dépassent le rattrapage de 2020-2022...

... mais un rattrapage très limité pour les plus petites structures

37% des défaillances d'entreprises évitées pendant la crise (2020, 2021 et 2022) se sont manifestées mais **100%** pour les PME-ETI

⊙ **37% en moyenne**, mais des différences selon les tailles :

- **Plus petites entités** (moins de 6 salariés) : **rattrapage très partiel**
- **TPE** (entre 6 et 9 salariés) : **rattrapage quasi-total**
- **PME-ETI** : **rattrapage total, voire au-delà**, des défaillances suspendues par la covid (100%)



**Rattrapage en 2023 et 2024 des défaillances évitées en 2020, 2021 et 2022, avec le niveau 2019 comme situation contrefactuelle*

Source : BPCE L'Observatoire

Signaux d'alerte (4/6) : un impact économique très élevé

Plus de 260 000 emplois menacés par les défaillances sur les 12 derniers mois

Hausse des défaillances
(66 422 évènements ; +28% vs 2019)



Avec une surreprésentation de PME-ETI
dans les défaillances

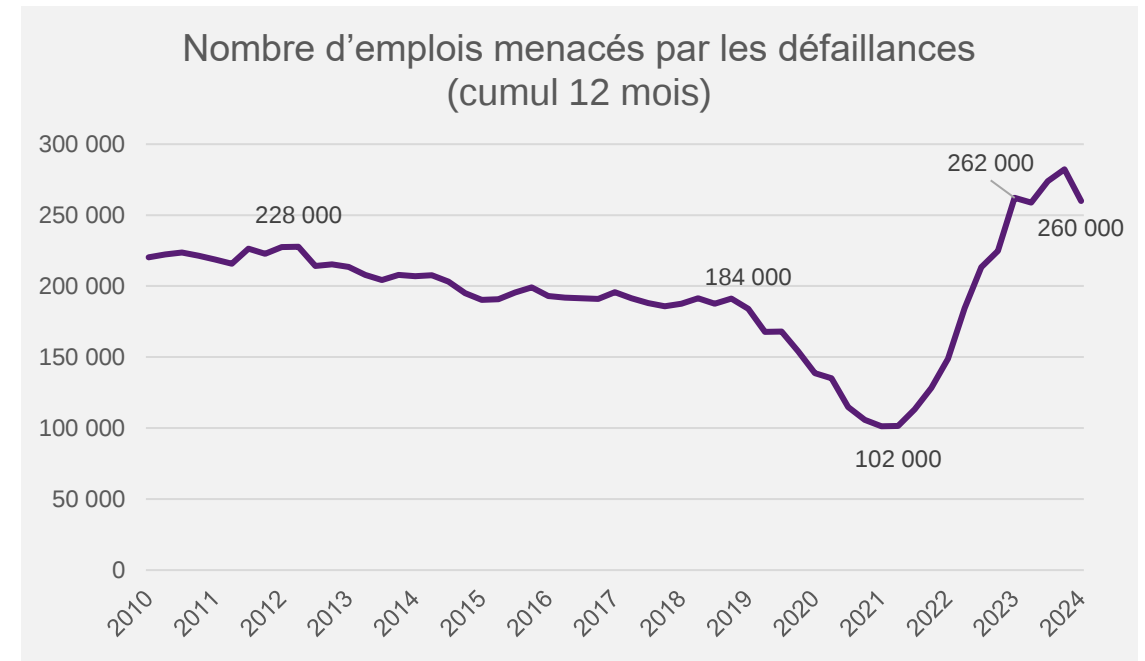


D'où un impact économique très élevé en
termes d'emplois
(260 000 emplois menacés sur les 12 derniers
mois ; +42% vs 2019) ...



... mais probablement aussi en termes de
valeur, de créances, de capital, d'interactions
interentreprises, etc

260 000 emplois menacés par les
défaillances d'entreprises en France en 2024
→ 1 salarié sur 82 est menacé par une défaillance



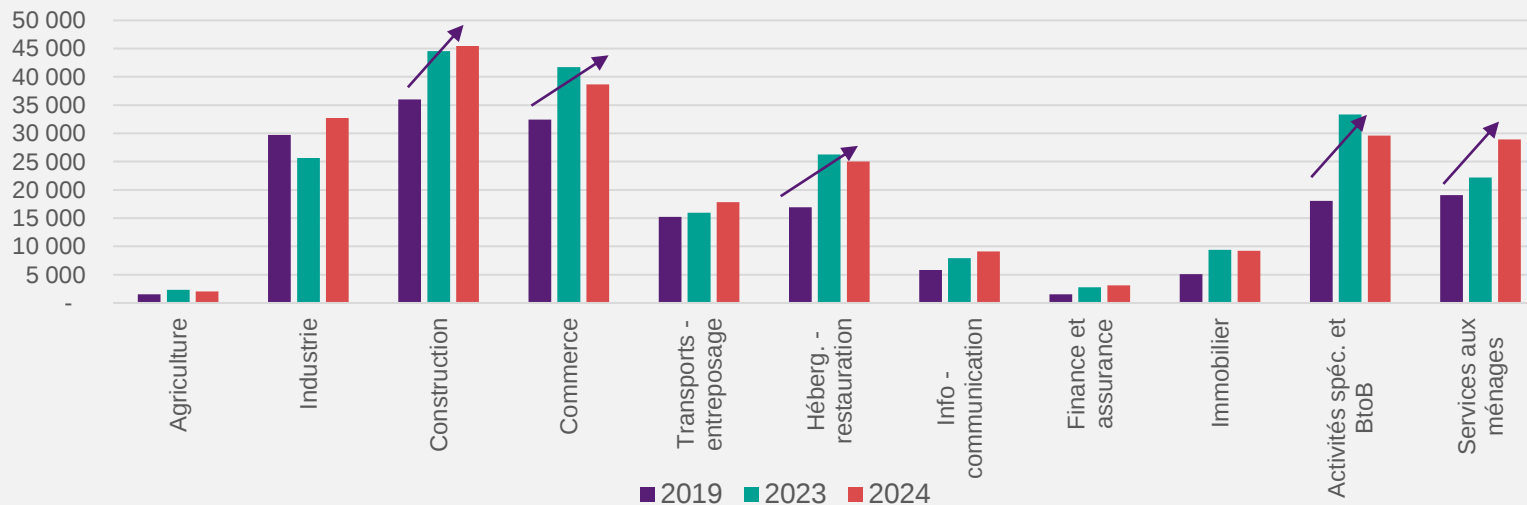
Source : BPCE L'Observatoire

Signaux d'alerte (5/6) : disparités sectorielles importantes

L'impact économique des défaillances en 2024 dépasse le niveau de 2019 dans tous les secteurs

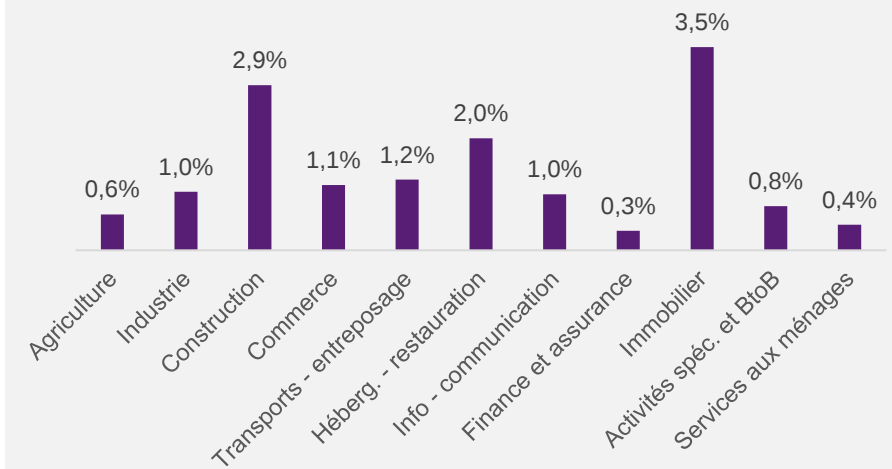
- Historiquement, l'industrie, la construction et le commerce concentrent plus de la moitié des emplois menacés
- La dégradation de l'impact économique en emplois (ie variation entre 2019 et 2024) tient surtout à 5 secteurs : la construction, l'hébergement-restauration, les services aux ménages et les activités spécialisées/BtoB, et le commerce (cf flèches du graph gauche)
- En relatif, la situation est préoccupante dans 2 secteurs : ~3% des salariés de la construction & immobilier sont menacés (soit 1 salarié sur 32) et ~2% dans l'hébergement & restauration (soit 1 salarié sur 50) – cf graph droite

Nombre d'emplois menacés par des défaillances, par secteurs*



Source : BPCE L'Observatoire

Pourcentage d'emplois menacés par des défaillances en 2024, par secteurs*



Source : BPCE L'Observatoire

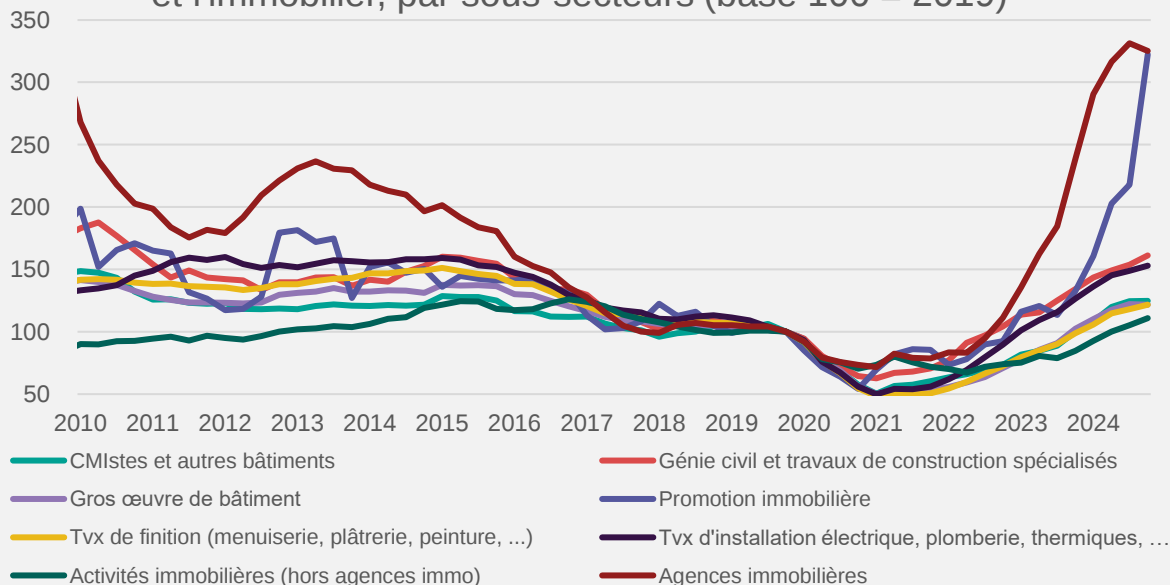
* Les effectifs de Casino (Commerce), Millee (Activités spécialisées et BtoB) et Orpéa (Services aux ménages) ont été exclus du graphique pour une meilleure lisibilité

Le bâtiment et l'immobilier : désormais en « sur-défaut »

Une situation particulièrement inquiétante dans les agences immobilières et la promotion immobilière

17 538 défaillances dans le bâtiment et l'immobilier en 2024 (+36% vs 2019)

Evolution des défaillances d'entreprises dans le bâtiment et l'immobilier, par sous-secteurs (base 100 = 2019)



Dans le détail

- **Vulnérabilité des secteurs historiquement sensibles au retournement économique** : agences immobilières et la promotion immobilière*, et, dans une moindre mesure, génie civil, travaux d'installation (électricité, plomberie, isolation, ...)
- Une nette aggravation depuis un an, un rattrapage des défaillances de toutes petites entreprises (< 3 salariés en 2024)
- **Le gros œuvre de bâtiment et les travaux de finition se dégradent modérément**

*308 projets de promotion immobilière défaillants, soit un record sur un seul trimestre.

Nombre de défaillances dans le bâtiment et l'immobilier

	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Construction	3 873	3 799	2 926	4 143
CMIstes et autres bâtiments	430	403	313	408
Génie civil et travaux de construction spécialisés	191	161	143	187
Gros œuvre de bâtiment	1 168	1 187	930	1 245
Promotion immobilière	153	155	74	308
Tvx de finition (menuiserie, plâtrerie, peinture, ...)	1 094	1 107	838	1 172
Tvx d'installation électrique, plomberie, thermiques, ...	837	786	628	823
Immobilier	818	707	508	763
Activités immobilières (hors agences immo)	429	410	273	453
Agences immobilières	389	297	235	311
Total Construction et Immobilier	4 691	4 506	3 434	4 907

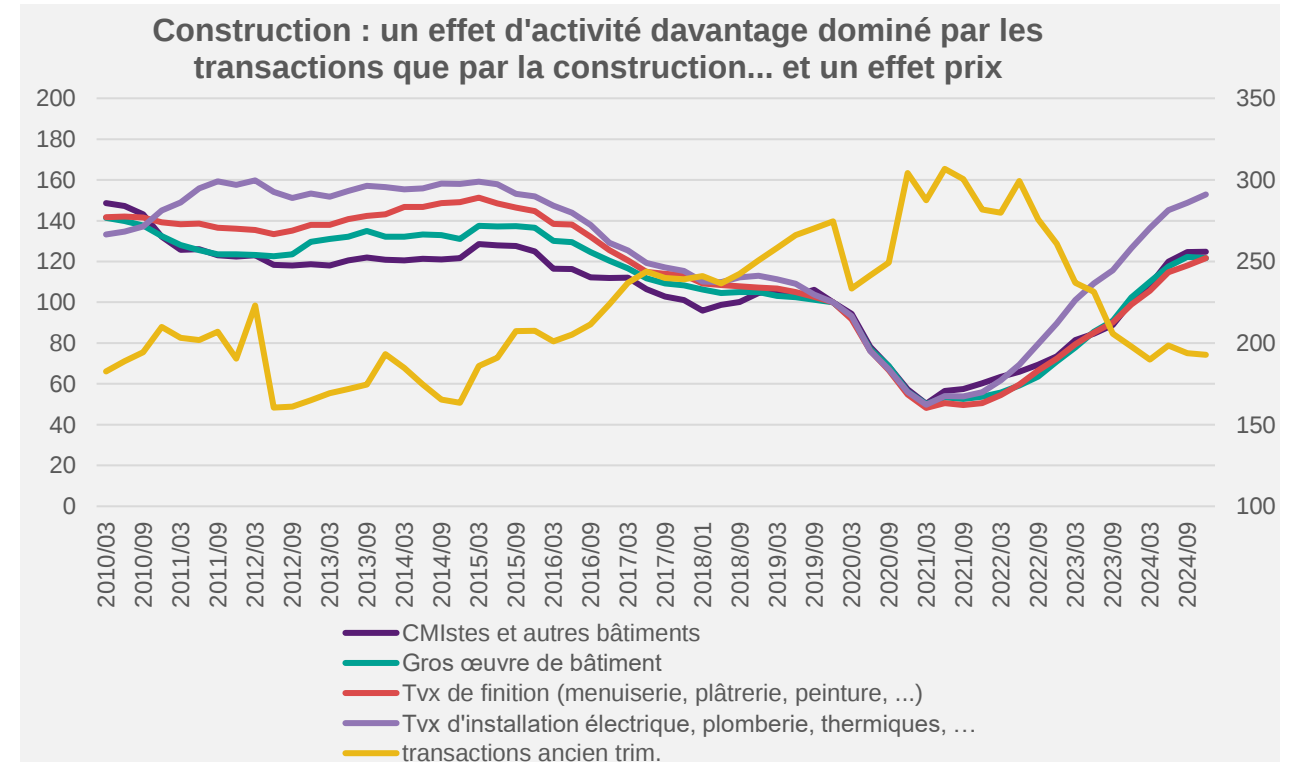
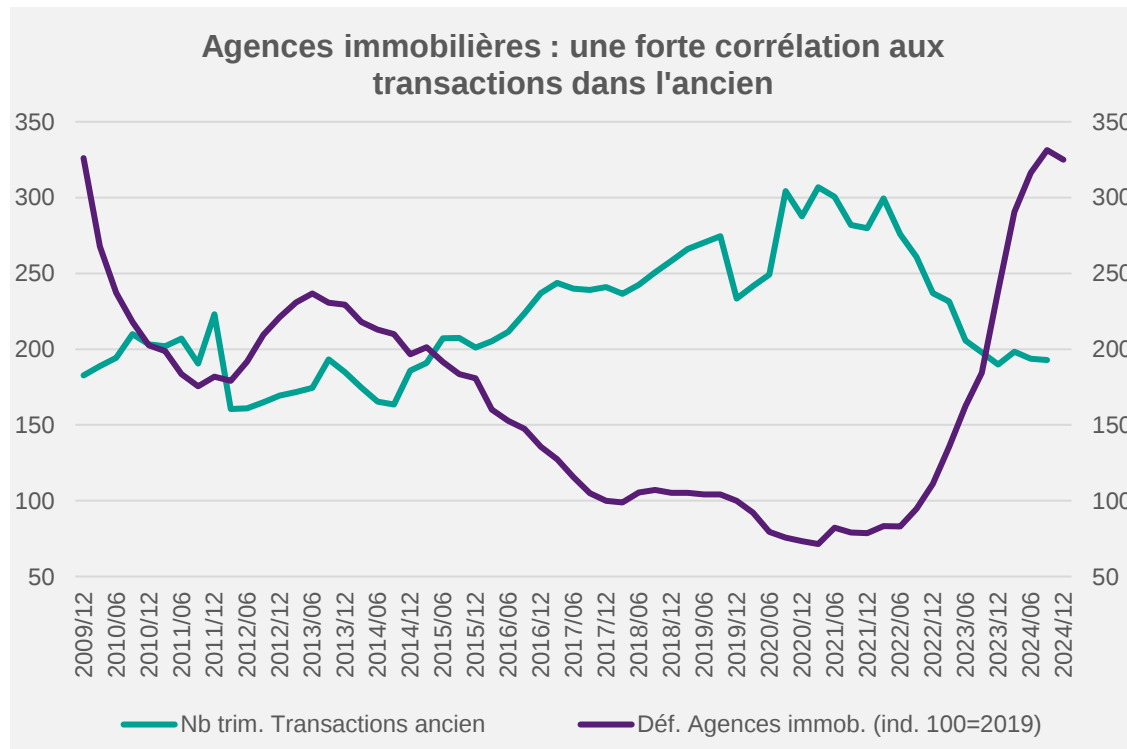
Périmètre : Construction (codes NAF 41, 42 et 43) et Activités immobilières (code NAF : 68)

Chute de l'activité (neuf et ancien) et une érosion de la marge ...

Un impact fort sur la sinistralité des agences immobilières et de la promotion

1 232 défaillances d'agences immobilières sur 12 mois (+225% vs 2019)

14 052 défaillances / an dans le bâtiment (+29% vs 2019) mais +53% sur les travaux d'installation (électrique, plomberie...) avec 3 074 défauts et +61% pour le génie civil et constr. spécialisées



La filière automobile (presque) au point mort

Le marché de l'occasion résiste alors que le neuf s'enfonce dans la crise

○ Contraintes d'offre : coût, concurrence et transition

- Hausse des coûts de production : +26% dans l'automobile (cumul depuis 2019) vs +22% moyenne
- Concurrence étrangère (notamment asiatique)
- Défi technologique de la transition vers l'électrique/hybride
- Durcissement des normes (GSR2 et CAFE) et du bonus sur l'électrique

○ Demande contrainte (ménages et entreprises) : incertitude et du contexte économique

- Faibles gains de pouvoir d'achat (ménages) et des bénéfices (entreprises BTP, transports, ...)
- Hausse des prix de 15% pour les automobiles neuves (+4% pour l'occasion), cumul depuis 2019
- Incertitude politique → report ou annulation des achats importants/investissements
- Hausse du coût du crédit

Évolution des immatriculations en 2024 (par rapport à 2019)

-22%

D'immatriculations de véhicules neufs pour les particuliers

-20%

D'immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs

-39%

D'immatriculations de véhicules neufs de marques françaises pour les particuliers

-24%

D'immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs de marques françaises

-4%

D'immatriculations de véhicules d'occasion pour les particuliers

+5%

D'immatriculations de véhicules utilitaires légers d'occasion

*marques françaises = Peugeot, Renault, Citroën

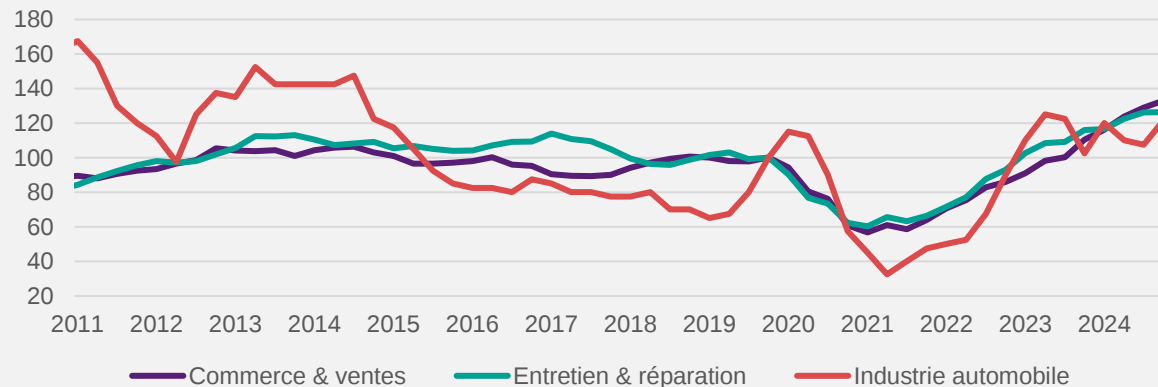
Données : CCFA ; calculs : BPCE

Filière automobile : accélération des défaillances en aval

Les plus petites entreprises sont plus fortement touchées que les PME

2 764 défaillances dans la filière automobile en 2024 (+30% vs 2019)

Evolution des défaillances d'entreprises dans la filière automobile (base 100 = 2019)



Nombre de défaillances dans la filière automobile

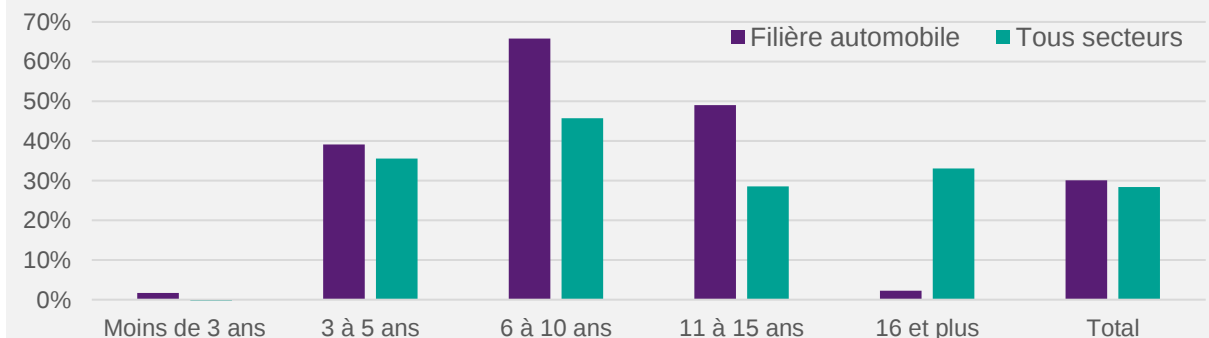
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024 vs 2019
Commerce & ventes	1 200	729	768	1 032	1 324	1 597	+33%
Entretien & réparation	885	551	588	824	1 027	1 118	+26%
Industrie automobile	40	23	19	36	41	49	+22%
Total filière automobile	2 125	1 303	1 375	1 892	2 392	2 764	+30%

Périmètre : Industrie automobile et Commerce et réparation d'automobiles (codes NAF 29 et 45)

Dans le détail

- Plus haut niveau historique pour le commerce & vente (« concessionnaires ») et l'entretien & réparation (« garages ») et un niveau élevé pour l'industrie automobile
- Les plus petites entreprises** (+31% en 2024 vs 2019) **sont plus fragiles que les PME** (+14%) : le T4 amplifie cette tendance
- Les entreprises créées dans les années 2010 sont surreprésentées dans les défaillances
- Des régions dans le rouge (entre +55% et +85%)** : la Bourgogne, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, l'Ile-de-France et PACA ...
... d'autres dans le vert (entre -9% et +7%) : Languedoc-Roussillon, Lorraine, Picardie, Bretagne et Alsace

Evolution des défaillances en 2024 par rapport à 2019, en fonction de l'ancienneté de l'entreprise

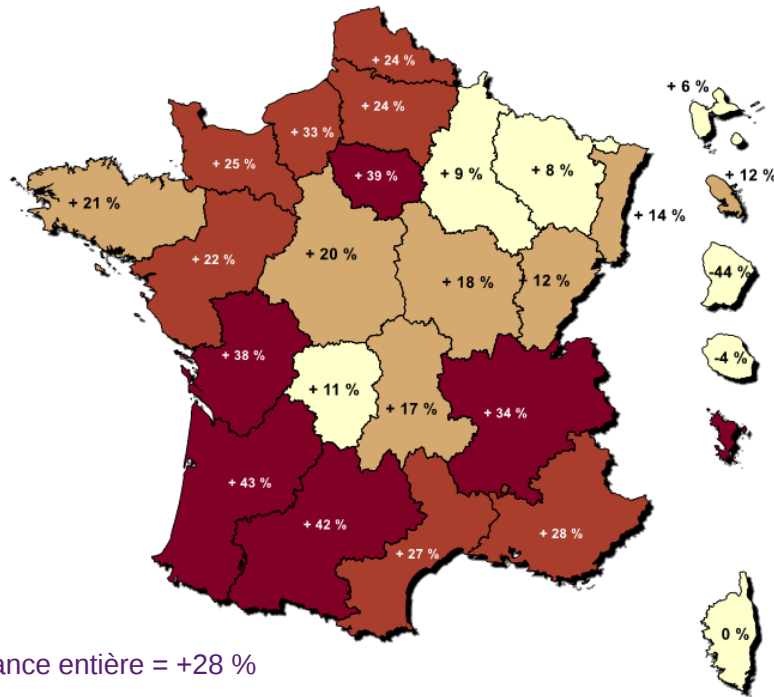


Signaux d'alerte (6/6) : exposition territoriale (toutes tailles)

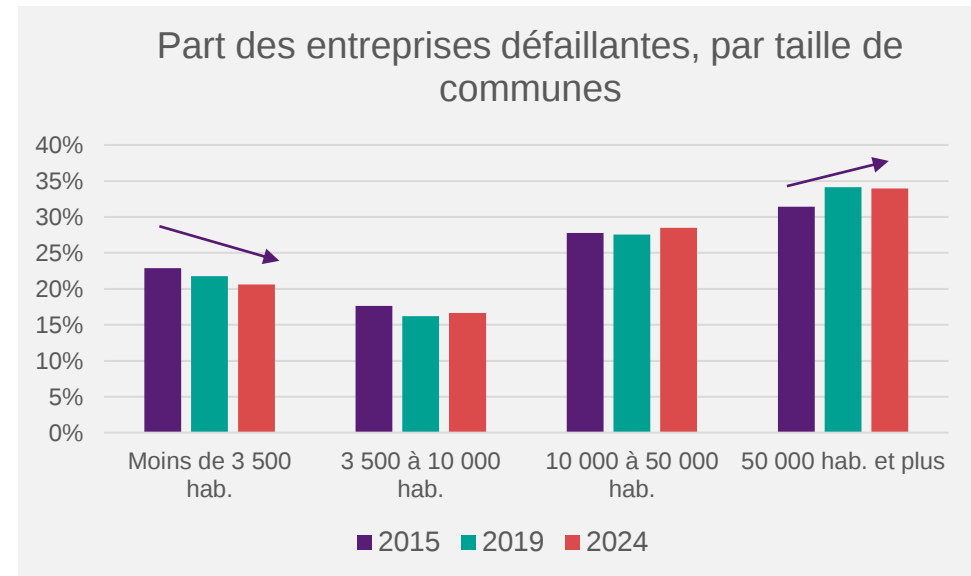
3 facteurs potentiellement explicatifs : (i) Des cycles économiques plus ou moins amples selon les territoires ; (ii) spécialisation sectorielle ; (iii) comportement des Urssaf

- 5 régions très affectées : Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Ile-de-France et Rhône-Alpes
- 3 régions épargnées : Limousin, Lorraine et Champagne-Ardenne
- Les entreprises des grandes villes semblent plus fragilisées que celles implantées dans les petites villes

Evolutions territoriales des défaillances pour toutes les tailles d'entreprises (2024 par rapport à 2019)



Moyenne France entière = +28 %

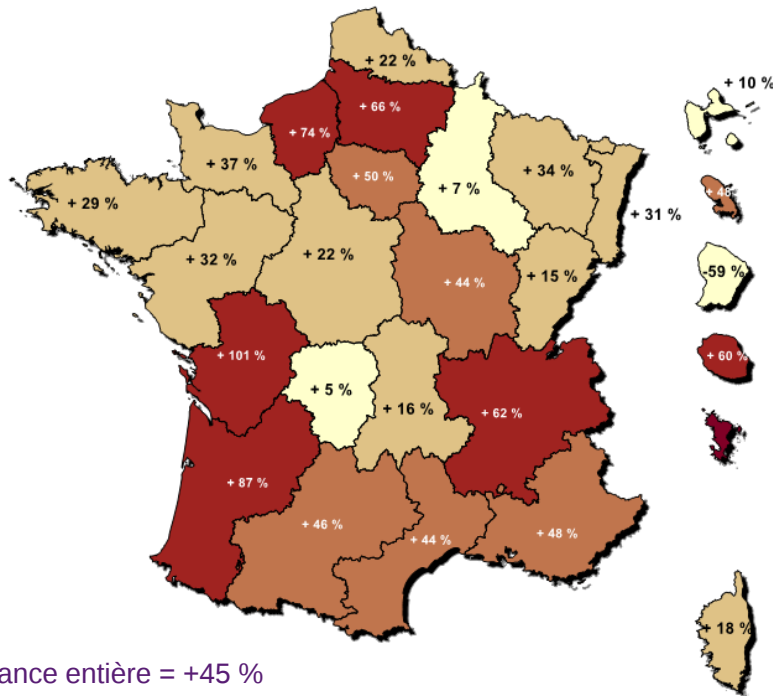


Signaux d'alerte (6/6) : exposition territoriale des PME

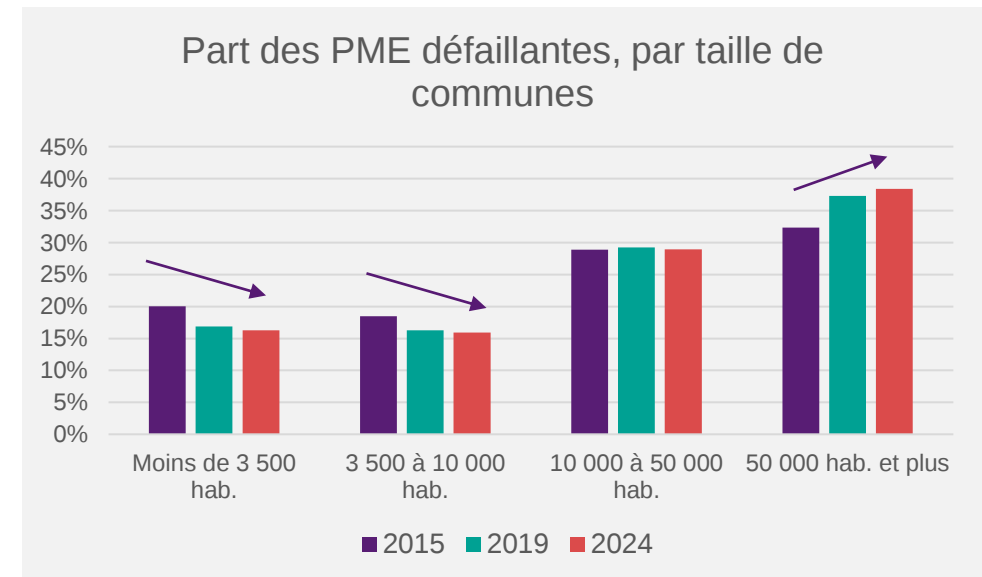
3 facteurs potentiellement explicatifs : (i) Des cycles économiques plus ou moins amples selon les territoires ; (ii) spécialisation sectorielle ; (iii) comportement des Urssaf

- 5 régions très affectées : Aquitaine, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Picardie et Haute-Normandie
- 2 régions épargnées : Limousin et Champagne-Ardenne
- Les PME des grandes villes semblent plus fragilisées que celles implantées dans les petites villes

Evolutions territoriales des défaillances pour toutes les entreprises de 6 salariés et plus (12 derniers mois par rapport à 2019)



Moyenne France entière = +45 %



| 03

**Des perspectives
encore dégradées en
2025**



Une croissance économique limitée en 2024 et 2025 (+1,1% / +0,9%), et des destructions d'emplois attendues en 2025 (BdF)

De nombreux aléas négatifs fragilisent ce scénario

- Légère progression de la consommation des ménages en 2025 (+0,9%) de faibles gains de pouvoir d'achat et de taux d'épargne toujours élevé
- Investissement des entreprises et des ménages de nouveau en recul en 2025, en lien notamment avec la hausse du coût de financement, le contexte d'incertitude et des perspectives économiques moroses
- 40 000 emplois seraient détruits en 2025 selon la Banque de France
- Des aléas globalement négatifs :
 - Budgétaire et politique : risque d'attentisme accru des ménages et les entreprises
 - Géopolitique et commercial : politique commerciale des États-Unis, risque géopolitique (mer Rouge, Ukraine et Proche-Orient)

Tableau C1 : Projections détaillées France

	Projections de décembre 2024				
	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
Contributions (points de PIB) ^{a)}					
Demande intérieure hors stocks	0,9	0,6	0,4	1,1	1,2
Exportations nettes	0,6	1,0	0,3	0,1	0,0
Variations de stocks	- 0,4	- 0,5	0,1	0,0	0,0
Consommation des ménages (52 %) ^{b)}	0,9	0,8	0,9	1,1	1,1
Consommation publique (24 %)	0,8	2,1	0,1	0,5	0,5
Investissement total (22 %)	0,7	- 1,6	- 0,3	1,8	2,2
Investissement public (4 %)	7,1	3,0	0,5	- 0,7	- 0,7
Investissement des ménages (5 %)	- 8,2	- 6,2	- 1,1	3,4	2,7
Investissement des entreprises (SNF-SF-EI) (13 %)	2,5	- 1,3	- 0,2	2,1	2,9
Exportations (33 %)	2,5	1,7	2,3	3,7	3,5
Importations (34 %)	0,7	- 1,3	1,3	3,4	3,4
Revenu disponible brut (RDB) réel des ménages	0,9	2,1	0,4	0,3	0,4
Créations nettes d'emplois (en milliers)	321	128	- 40	64	194
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Déflateur du PIB	5,3	2,5	1,5	1,6	1,7

Source : Projections macroéconomiques de la Banque de France, décembre 2024

Vers une stabilisation des défaillances pour les PME-ETI en 2025 ...

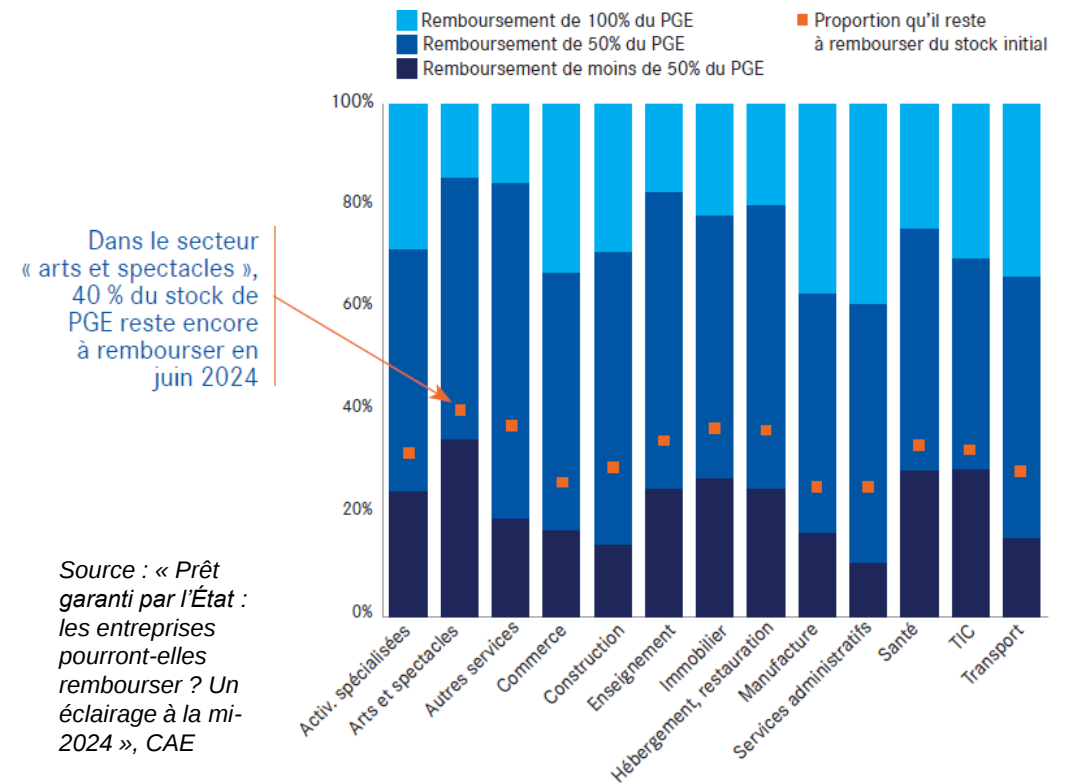
... mais un effet de rattrapage pour les plus petites structures

Plus de microentreprises et 'petites' TPE et reflux des défaillances de PME-ETI anticipées en 2025 :

- **Rattrapage déjà total pour les PME-ETI** : 100% des défaillances de PME-ETI évitées entre 2020 et 2022 se sont manifestées en 2023 et 2024
- **Contagion** des défaillances de PME-ETI en 2023-2024 **aux sous-traitants de petite taille en 2025**
- **Effet PGE** : 7,5 % des entreprises ayant contracté un PGE sont « à risque » (étude CAE, juin 2024), estimation de perte à 4% (inchangé)
- **Normalisation des assignations de l'Urssaf** (qui touchent surtout des petites entreprises)
 - 17% des liquidations sont liées à une assignation de l'Urssaf au T3 2024 (contre 7% en 2023 et 22% en 2019)
 - 26% des redressements sont liées à une assignation de l'Urssaf au T3 2024 (contre 12% en 2023 et 33% en 2019)

Source : Baromètre économique Urssaf, n°171

Répartition sectorielle des classes de remboursement du PGE en juin 2024



Source : « Prêt garanti par l'État : les entreprises pourront-elles rembourser ? Un éclairage à la mi-2024 », CAE

Note : Échantillon restreint aux entreprises ayant contracté un (ou plusieurs) PGE avant février 2021 et aucun par la suite.
Source : Crédit Mutuel Alliance Fédérale et calculs des auteurs.

Persistance d'un niveau élevé de défaillances en 2025 ...

... porté par le rattrapage des défaillances de TPE, après la vague des PME-ETI

68 000 défaillances prévues en 2025 ...

(soit un plus haut historique et une dégradation de 2% rapport à 2024)



... avec un triple effet : conjoncturel / incertitudes, contagion et héritage covid



Environ 240 000 emplois menacés en 2025

(léger reflux par rapport aux sommets de 2023 et 2024)



Maintien des défaillances à un niveau élevé

La marée haute se poursuit, en attendant la décrue en 2026 ?

Annexes

Nombre de défaillances sur les 4 derniers trimestres

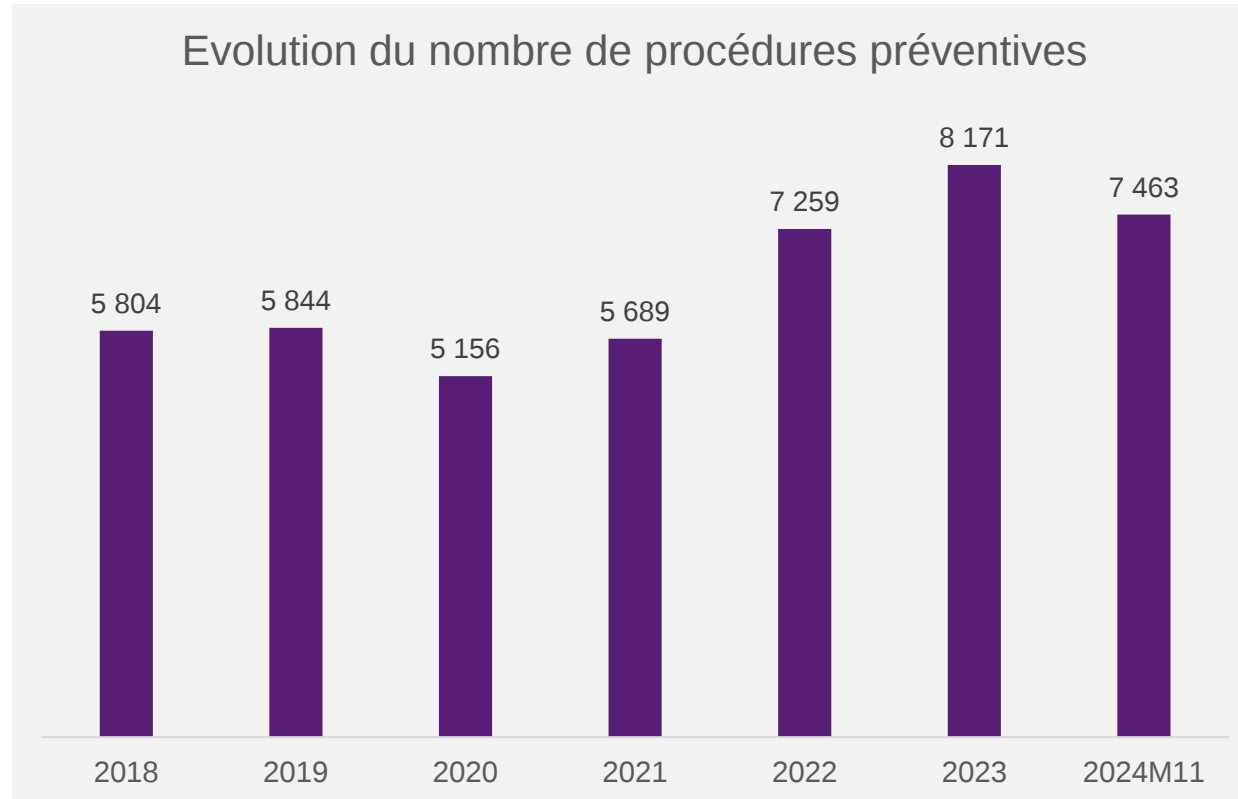
Une progression toujours marquée !

Nombre de défaillances par secteurs d'activité (niveau agrégé)

	2015	2019	2023	2024
Secteur non connu	118	88	66	62
AZ - Agriculture	1 124	1 194	1 146	1 299
BE - Industrie	4 479	3 483	3 944	4 255
FZ - Construction	15 671	11 082	11 883	14 741
GZ - Commerce ; réparation automobile	13 951	11 330	12 315	13 975
HZ - Transports et entreposage	1 772	2 107	2 315	2 995
IZ - Hébergement et restauration	8 553	7 023	7 923	8 702
JZ - Information et communication	1 433	1 320	1 742	2 014
KZ - Activités financières et d'assurance	1 234	1 056	1 385	1 649
LZ - Activités immobilières	3 810	3 211	3 803	4 951
MN - Conseils et services aux entreprises	5 140	4 764	4 989	5 885
P à S - Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages	5 625	5 168	5 458	5 894
Total	62 910	51 826	56 969	66 422

Une forte hausse des difficultés pour les entreprises

Un recours important aux procédures préventives depuis 2020



Données : CNAJMJ

Les injonctions de payer quasi-stables en 2024 (-0,7%) ...

... mais les inscriptions de privilèges progressent (+5% à +7%)

ZOOM SUR LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER

Légère baisse du nombre d'ordonnances portant injonction de payer

L'ordonnance portant injonction de payer est une mesure de recouvrement rapide et simplifiée d'une créance. La demande est formée par requête auprès du tribunal de commerce compétent, directement au guichet du greffe ou via la plateforme Tribunal digital. Le président statue dans les plus brefs délais, au rythme du monde économique. L'injonction de payer est un indicateur fort de la santé du tissu entrepreneurial, elle est aussi annonciatrice des premières difficultés économiques d'une entreprise et reste un moyen privilégié du recouvrement des créances.

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2024, les ordonnances portant injonction de payer diminuent de 0,7%. Représentant la moitié des requêtes, les acceptations totales qui enregistrent une baisse de 1,7% sont à l'origine de ce recul des requêtes. Seules les acceptations partielles sont en augmentation à un an d'intervalle (+2,8%).

Les régions connaissent des évolutions variées. La majorité d'entre elles affichent une diminution du nombre d'ordonnances portant injonction de payer, l'Occitanie se démarquant par une évolution particulièrement favorable (-22,6%). L'Île-de-France est quant à elle confrontée à l'accroissement le plus élevé d'ordonnances à un an d'intervalle (+15,1%), suivie de près par la Bourgogne-Franche-Comté (+13,2%).

Bien que le secteur de la construction se positionne en tête du classement en termes de nombre d'injonctions de payer, enregistrant près d'une ordonnance sur quatre, il accuse une baisse de 11,8% de ces dernières. Le commerce est également particulièrement touché par les requêtes, tout comme l'hébergement-restauration. Les activités immobilières affichent la progression la plus marquée du nombre d'ordonnances portant injonction de payer (+27,9%), témoignant des difficultés auxquelles est confronté ce secteur.

ZOOM SUR LES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGES DU TRESOR

Progression plus marquée du montant à recouvrer que du nombre des inscriptions

Les inscriptions des privilèges du trésor sont enregistrées par le greffier compétent à la demande du comptable public dès lors que la créance qui lui est due atteint le seuil minimum de 200 000 euros. L'importante disparité d'évolution des volumes enregistrés entre régions couplée à l'évolution des montants témoigne de la qualité du tissu économique local et sectoriel.

Plus de 4 000 inscriptions de privilèges du Trésor ont été enregistrées sur les 11 premiers mois de 2024, soit une augmentation de 6,6% à un an d'intervalle. Les Hauts-de-France (+35,9%) et les Pays de la Loire (+27,1%) font face à des progressions marquées du nombre d'inscriptions, tirant à la hausse la moyenne nationale. Nombre d'inscriptions et montant des amendes suivent parfois des évolutions contrastées selon les régions. Ainsi, la Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val de Loire affichent des diminutions particulièrement notables du nombre d'inscriptions, mais elles sont confrontées à des hausses marquées du montant des redressements, atteignent +115,2% pour le Centre-Val de Loire. Alors que la majorité des régions voit son nombre d'inscriptions diminuer, seules l'Occitanie, la Corse et la Bretagne enregistrent une baisse du montant à recouvrer.

Le commerce occupe la première place en termes de nombre d'inscriptions, suivi de près par la construction. Ces deux secteurs connaissent cependant des évolutions relativement modérées des inscriptions, respectivement +4,0% et +4,4% pour une moyenne établie à 6,6%. Le secteur de l'enseignement-santé-action sociale a vu son nombre d'inscriptions grimper fortement (+40,3%), bien qu'il regroupe moins de 100 inscriptions.

ZOOM SUR LES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGES DE LA SECURITE SOCIALE

Fort accroissement du montant des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale

Les inscriptions des privilèges de la sécurité sociales au registre des sûretés mobilières regroupent toutes les créances dues à l'Urssaf et autres institutions de prévoyances dès lors que le montant à recouvrer dépasse, selon les cas, le seuil de 10 000 euros, 15 000 euros ou 20 000 euros. La hausse du nombre d'inscription s'explique par la reprise des campagnes de recouvrement post pandémie mais repose aussi sur les mêmes causes économiques constatées au titre des procédures collectives. Plus la créance est modique plus la difficulté de l'entreprise est avérée.

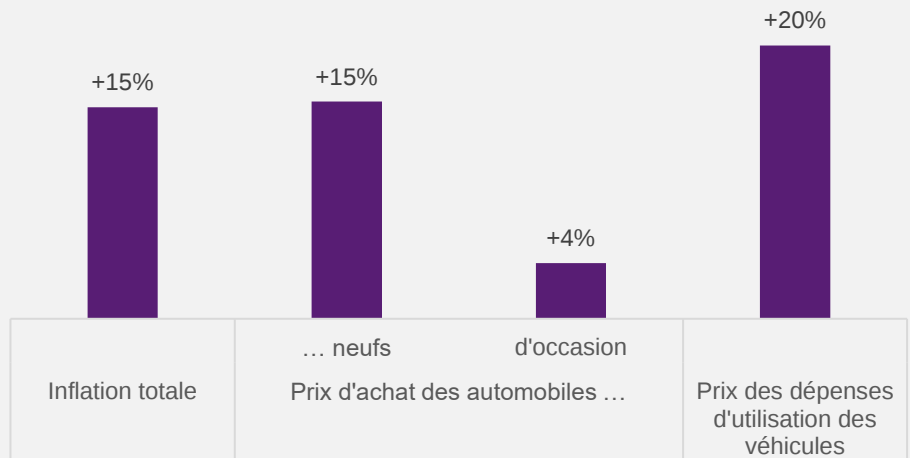
Les privilèges de la Sécurité Sociale ont augmenté de 5,0% entre janvier et novembre 2024, pour s'établir à 25 059. Une minorité des régions enregistre une progression des privilèges de la Sécurité Sociale. Ces dernières, situées notamment dans le sud-est, pèsent toutefois significativement sur la moyenne générale. En revanche, la quasi-totalité des régions est confrontée à une augmentation du montant des recouvrements. Ainsi, les montants des redressements croissent nettement plus rapidement que le nombre d'inscriptions. Le Centre-Val de Loire en est le parfait exemple : la région cumule la baisse la plus prononcée du nombre des inscriptions (-37,5%) et la hausse la plus marquante des amendes (+115,2%).

Le secteur des conseils et services aux entreprises est le plus touché, et risque de maintenir cette première position avec une augmentation de 32,5% des inscriptions à un an d'intervalle. La construction souffre également d'un nombre important de privilèges de la Sécurité Sociale et doit faire face à la moyenne la plus élevée du montant réclamé (1 478 €).

Source : Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce-Xerfi, décembre 2024

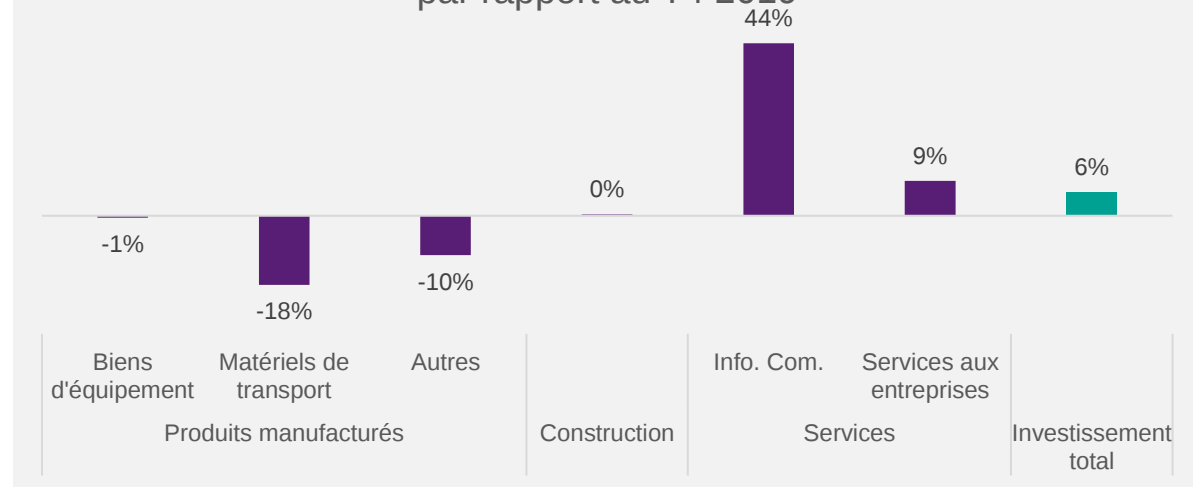
La filière automobile : prix et impact du recul de l'investissement

Automobile : évolution des prix à la consommation (cumulée depuis 2019)



Données : Insee ; calculs : BPCE

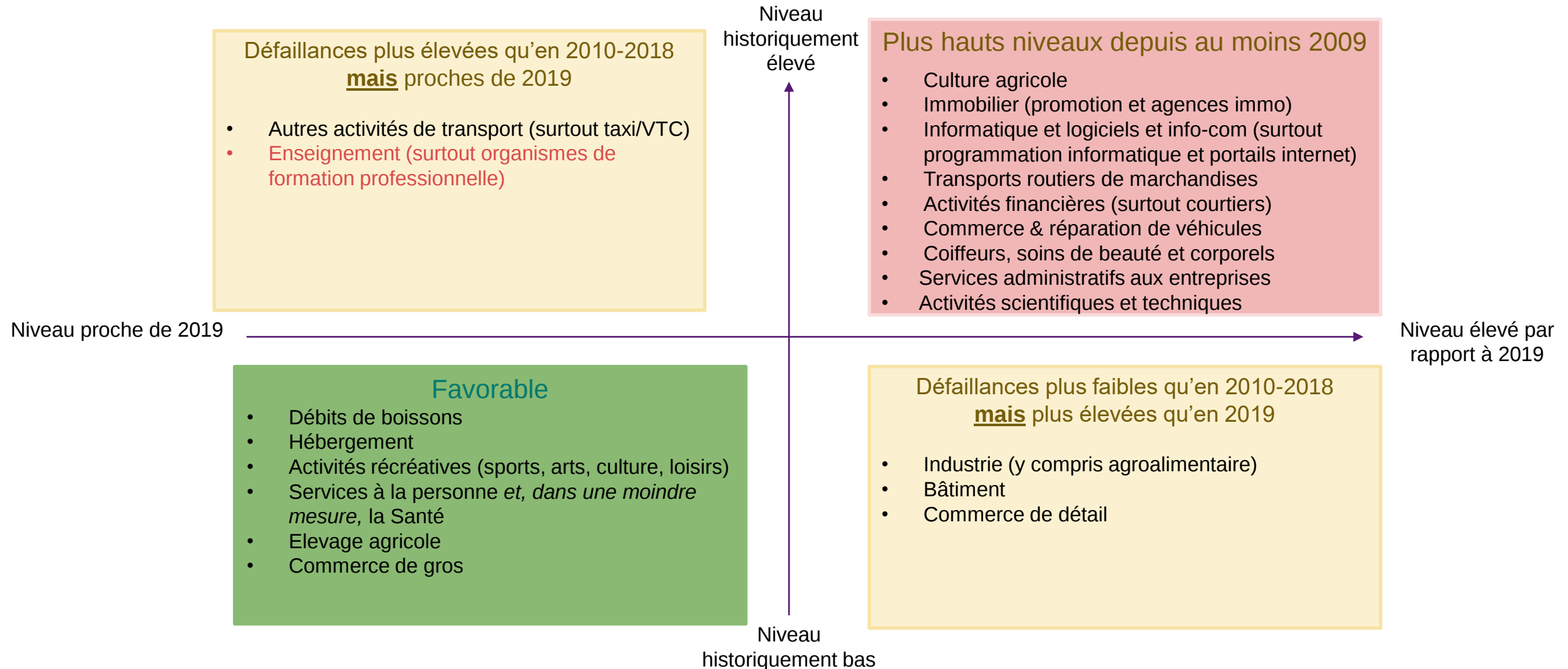
Investissement des entreprises : évolution au T3 2024 par rapport au T4 2019



Données : Insee ; calculs : BPCE

Signaux d'alerte (6/6) : disparités sectorielles importantes

De nombreux secteurs connaissent leur point haut de défaillances depuis au moins 15 ans





PARTENAIRE PREMIUM



groupeBPCE.com

